

65ème session Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Présentation orale du 4 e -5 e rapport de la Suisse au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes Déclaration de la Suisse

Genève – 2 novembre 2016

Prononcée par Sylvie Durrer, Directrice Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes Département fédéral de l'intérieur

Madame la Présidente,

Mesdames et Monsieur les Membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour notre délégation de présenter, devant votre Comité, le 4ème et 5ème rapport périodique de la Suisse et de dresser, sans détour et avec la plus grande franchise, **le bilan des avancées réelles et des défis importants** que rencontre notre pays dans sa lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Commençons par le rappeler : la Suisse est une jeune démocratie.

Les femmes n'y ont le droit de vote et d'éligibilité que depuis 1971.

Pourtant, nombreuses sont celles qui ont demandé l'égalité et marqué notre histoire de leur empreinte. Ces femmes méritent d'être honorées. Il en va ainsi, par exemple, d'Iris Von Roten, née en 1917. Cette docteure en droit a marqué des générations de Suisses et de Suissesses, et a contribué à ce que celles-ci obtiennent enfin l'égalité civique mais elle a appelé, en vain, à l'égalité salariale.

Voici, par exemple, ce qu'elle écrivait en 1958 :

Un imbécile qui travaille mal gagnerait 700 à 1000 francs par mois et moi qui fais le même travail, voire mieux, je devrais me contenter de 350 francs, ne pas pouvoir m'habiller avec élégance. Je n'aurais pas le droit à une vie ambitieuse ? Jamais, jamais, jamais.

Pour Iris Von Roten, à l'instar de son aînée Simone de Beauvoir, les libertés civiques ne suffisent pas à l'émancipation féminine, si elles ne s'accompagnent pas d'une véritable autonomie économique.

Or comme nous verrons aujourd'hui, cette autonomie est encore incomplète. Il nous incombe donc aujourd'hui d'achever enfin le travail de l'égalité et les exigences légitimes de votre comité nous y encouragent.

La présentation du rapport périodique CEDEF constitue une **étape importante** pour chaque pays qui s'engage activement en faveur des droits humains et de l'égalité effective entre les femmes et les hommes. Cela vaut en particulier pour la Suisse, qui a le privilège d'accueillir ici à Genève, le Conseil des Droits de l'Homme, le siège du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et tous les Organes des traités sur les droits humains.

En préambule, je souhaite souligner que la Suisse s'engage résolument sur la voie de l'égalité, comme en témoigne, à nouveau, l'intégration par le Gouvernement fédéral, et avec l'approbation du Parlement, ainsi que le soutien des cantons, d'une ligne directrice concernant l'égalité entre les femmes et les hommes dans son Programme de législature 2016-2019, ainsi que dans sa Stratégie pour le développement durable 2016-2019.

La délégation qui se tient aujourd'hui devant vous reflète le caractère transversal des questions d'égalité et l'engagement de l'ensemble de l'administration. Cela vaut pour la Confédération comme pour les cantons. Et leur représentante ici devant vous, pourra aussi en témoigner.

Mon exposé se déroulera en deux parties.

Je commencerai par les **articles 1 à 5**, ainsi que **7 et 13** de la Convention.

L'accent sera mis sur les questions de sensibilisation et de formation sur la Convention, de lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre, ainsi que d'intégration des femmes migrantes.

Je porterai à votre connaissance les dernières actions engagées par la Suisse, sans éluder cependant certaines difficultés que nous rencontrons dans la mise en œuvre.

Au sein de l'administration fédérale d'abord, notre **Plan d'action 2010-2014** a servi non seulement à mettre en œuvre les Recommandations adressées par votre Comité suite au dernier rapport périodique, mais encore à sensibiliser durablement les offices fédéraux à nos engagements. Nous en voulons pour preuve deux rapports nationaux concernant la situation des paysannes, l'un en 2012 et l'autre en septembre 2016, ces deux rapports se réfèrent expressément à la CEDEF.

Au niveau législatif, la Convention demande de prendre en compte l'égalité entre femmes et hommes dès le premier stade d'élaboration ou de révision de normes. En mai 2015, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a **publié un guide** permettant aux offices fédéraux de procéder à cette analyse prospective, en déterminant les conséquences d'un projet d'acte législatif sur l'égalité entre femmes et hommes. La qualité de cet outil est reconnue, et inspire d'autres domaines d'action. Des actions d'information et de formation ont été menées et seront poursuivies, afin que ce guide produise tous ses effets.

En septembre 2016, suite à une évaluation portant sur la période 2007 à 2014 des analyses prospectives de projets législatifs, le Gouvernement a requis de nouvelles investigations et prendra, si nécessaire, de mesures supplémentaires.

En février 2016, un **Colloque national** a suscité un grand intérêt, réunissant près de 200 spécialistes du barreau, du milieu judiciaire et des ressources humaines, pour tirer le bilan des 20 ans de la Loi fédérale sur l'égalité. Des lacunes en matière de sensibilisation, de spécialisation et de pratique procédurale ont été reconnues par les spécialistes. Des juges ont signalé que la Loi fédérale sur l'égalité n'était pas toujours suffisamment connue. De plus, pour certaines questions liées à l'égalité salariale, ils ont mentionné la difficulté de trouver des personnes sachant réaliser des expertises juridiques. Nous devons donc poursuivre nos efforts dans ce sens.

Les **autorités de conciliation** sont les plus en prise avec les questions de discrimination à raison du sexe dans les rapports de travail. Leurs dernières statistiques recensent une augmentation des plaintes déposées pour discrimination par des mères et des femmes enceintes sur leur lieu de travail. Nous ne sommes cependant pas en mesure de savoir s'il y a là le signe que la société civile et les individus sont davantage sensibilisés à leurs droits, et prêts à défendre, ou si les situations de discrimination ont effectivement significativement augmenté.

Récemment, dans plusieurs **universités**, **des nominations de professeur-e-s de droit spécialisés sur les questions de discriminations à raisons du genre ont été nommées** et laissent augurer des générations d'étudiant-e-s plus informés sur ces questions.

Autre sujet qui préoccupe votre Comité et qui est dans notre ligne de mire, le **sexisme et les stéréotypes**, en particulier ceux qui sont véhiculés au quotidien par les médias.

En mai 2015, en réponse à une intervention parlementaire, le Gouvernement a reconnu l'importance de la question, en se référant expressément aux engagements pris par la Suisse dans le cadre de la CEDEF. Toutefois, il a considéré que la Suisse dispose déjà d'une palette d'actions et de possibilités d'actions pour contrer ce fléau. En outre, les cantons et communes ont la possibilité eux-mêmes d'intervenir, par exemple en édictant une interdiction de la publicité au contenu sexiste dans le domaine public. C'est ce qu'ont fait, ces dernières années, le canton de Bâle Ville, les villes de Berne et de Zurich, ainsi que la commune de Reinach.

Autre manifestation du sexe et de la violence envers les femmes, le phénomène du harcèlement obsessionnel (ou stalking). Il fera l'objet d'une étude de la part du Bureau fédéral de l'égalité (BFEG), qui l'a annoncée pour 2017. Cette étude doit permettre d'identifier les bonnes pratiques existant en Suisse et à l'étranger pour lutter contre ce fléau.

Il s'agit là d'une illustration de notre méthode : nous travaillons sur la base d'évidences, sans idée préconçue et cherchons les meilleures pratiques pour notre pays. Nous ne légiférons au niveau fédéral que lorsque nous avons la conviction de l'efficacité d'une loi.

La **politique** non plus n'est pas épargnée par les conséquences du sexe. A la mi-octobre 2016, la Commission fédérale pour les questions féminines que vous avez entendue hier a publié une analyse sur le rôle des médias durant les élections fédérales d'octobre 2015, qui ont enregistré

un recul du nombre de femmes élues au Conseil des Etats. La part de femmes au Conseil national a en revanche légèrement augmenté.

Il est ressorti de l'analyse menée que, si les médias ne cèdent presque plus aux stéréotypes de genre, ce qui est véritablement à saluer, les candidates demeurent en revanche toutefois nettement sous-représentées dans les textes comme dans les images. Une fois de plus, le bilan est contrasté.

FIN DE LA GRABACIÓN

(...) EL TEXTO ORIGINAL CONTINUA

FOR TRAINING PURPOSES ONLY

Discours de Mme. Catherine Colonna

Conférence de désarmement, 27 février 2023

Merci beaucoup, Madame.

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames les Ambassadrices, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je m'associe par avance à l'intervention du Haut Représentant de l'Union Européenne, qui prononcera sa propre intervention un peu plus tard et je souhaite dès à présent apporter quelques éléments à titre national.

C'est consciente de la place de cette Conférence pour l'architecture globale de paix et de sécurité, que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Les traités et tous les instruments juridiques qui ont été négociés ici, ont été, et continuent d'apporter une contribution fondamentale à notre sécurité collective.

Mais j'interviens également marquée par un sentiment de gravité, au regard de l'ampleur sans précédent des menaces auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés.

Depuis désormais plus d'un an, la Russie bafoue l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, au mépris le plus absolu du droit et des principes de la Charte des Nations unies.

Je veux aujourd'hui marquer une nouvelle fois notre soutien total à l'Ukraine et dénoncer les atteintes graves de la part de la Russie, à la sécurité de l'Ukraine, mais aussi à la paix et la stabilité internationales.

La Russie a violé ses obligations internationales et renié les engagements qu'elle avait pris elle-même, au titre du mémorandum de Budapest.

Son recours à une rhétorique nucléaire agressive à l'appui de sa guerre contre l'Ukraine est inacceptable et irresponsable.

Il est aussi totalement contraire à l'engagement pris au plus haut niveau par les 5 membres permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la nature strictement défensive de l'arme nucléaire qui ne peut servir des buts d'intimidation, de chantage ou de coercition.

Par ailleurs, la Russie multiplie les exactions et les crimes de guerre.

Elle prend en otage les centrales nucléaires civiles ukrainiennes, comme levier de son agression - et je tiens à ce titre à saluer le travail remarquable que fait l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et son Directeur général pour assurer la sûreté et la sécurité de ces installations dans ce contexte si difficile.

La Russie met à mal notre architecture de sécurité collective et remet en cause notre ordre mondial fondé sur des règles de droit. En un mot, la Russie tente d'imposer sa vision des relations internationales fondée sur la loi du plus fort, ou du plus agressif.

Cette vision, ce n'est pas la nôtre.

Et ce n'est pas non plus celle de l'écrasante majorité des Etats qui ont appelé, jeudi dernier, la Russie à cesser immédiatement, totalement et sans condition son agression contre l'Ukraine, et à retirer l'intégralité de ses forces armées du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

C'est la raison pour laquelle la France continuera à apporter un soutien résolu à ce pays, aussi longtemps qu'il le faudra, dans son effort légitime pour se défendre et pour recouvrer sa souveraineté et son intégrité territoriale.

La France continuera à soutenir les efforts déployés par l'Ukraine pour une paix juste et durable.

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale,

Face à ces tentatives de remise en cause des règles qui fondent les relations entre nos pays, nous devons, plus que jamais, faire front ensemble pour préserver notre architecture de paix et de sécurité et sauvegarder les instruments existants de maîtrise des armements.

L'annonce par Vladimir Poutine de la suspension de sa participation au traité New Start constitue une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de l'impasse dangereuse dans laquelle s'enferme la Russie.

Nous l'avons appelée et l'appelons à faire preuve de responsabilité et à revenir au plus vite sur cette décision car le traité New Start constitue un instrument essentiel de l'architecture internationale de maîtrise des armements nucléaires et de stabilité stratégique.

Il est par ailleurs fondamental que la Chine se joigne aux efforts de réduction des arsenaux nucléaires, conformément aux engagements pris au titre du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La France continuera de défendre le respect strict, l'autorité et la centralité du TNP, pilier des régimes de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Nous appelons à ce titre l'Iran à mettre un terme à son escalade nucléaire, qui n'a pas de justification civile crédible, à revenir de toute urgence au respect de ses obligations en vertu de son accord de garanties généralisées avec l'AIEA et à coopérer pleinement avec l'Agence.

Nous appelons également la Corée du Nord à respecter toutes ses obligations pour parvenir au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaire et balistique.

La France est également pleinement engagée en faveur de la régulation du cyberspace, qui tend à s'imposer désormais comme un domaine de confrontation à part entière.

Le droit international, et les normes agréées de comportement étatique responsable, doivent constituer la base de nos efforts pour préserver la paix et la stabilité.

Pour soutenir les Etats dans la mise en œuvre de ces normes, nous défendons, avec un très large nombre d'Etats venant de toutes les régions du monde, l'établissement d'un programme d'action des Nations unies en matière de cybersécurité.

Enfin, parce que l'espace extra-atmosphérique revêt une importance croissante pour notre sécurité, nous défendons l'élaboration de normes de comportement responsable pour y réduire les menaces.

Les travaux autour de telles normes ont déjà fait l'objet de premiers échanges prometteurs et qui doivent continuer.

Ceux-ci n'excluent pas, je le souligne, la négociation, à terme, d'instruments juridiques contraignants pour prévenir une course aux armements dans l'espace, qui reste le mandat de cette Conférence.

Monsieur le Président, Madame La Secrétaire Générale,

La France est déterminée à œuvrer pour la revitalisation de la Conférence du Désarmement dont nous occuperons cette année l'une des six présidences aux côtés de l'Egypte, de l'Ethiopie, de la Finlande, de l'Allemagne et de la Hongrie. Nous entendons mettre cette coprésidence à profit, pour permettre l'avancée de nos travaux dans plusieurs domaines fondamentaux de notre ordre du jour.

C'est ainsi qu'avec l'Allemagne, nous avons décidé de porter, en coordination étroite avec l'ensemble des pays qui exerceront la présidence cette année, un travail de consultation approfondi sur la revitalisation de cette enceinte. Nous ne ménagerons aucun effort pour permettre à la Conférence du désarmement de conduire ses travaux et ses missions de négociations des traités et des instruments de désarmement, conformément aux mandats qui lui ont été confiés.

Ainsi, la France se tient-elle prête à promouvoir et faire avancer un agenda de désarmement nucléaire fondé sur une approche réaliste et progressive, la seule crédible pour faire advenir les

conditions d'un monde sans armes nucléaires. Je pense ici à la nécessité de lancer rapidement les négociations sur un traité d'interdiction de production de matières fissiles à usage militaire, dont le mandat de négociation a déjà été défini par cette Conférence.

Ce traité constituerait une mesure-phare de désarmement nucléaire, conformément aux objectifs du TNP, et nous aurons à cœur de porter cette priorité avec l'Allemagne et nos autres partenaires au cours des mois à venir, dans un esprit de dialogue constructif.

Vous pouvez donc compter sur l'engagement de la France à défendre le bon fonctionnement de cette enceinte, mais aussi le caractère inclusif qui lui est propre.

Et nous déplorons ainsi le blocage opéré par la Russie sur la participation des Etats européens en tant qu'observateurs à la Conférence.

Il s'agit là d'un détournement de nos règles de procédure, qui s'assimile dans les faits à un droit de veto inacceptable. Nous continuerons donc, y compris lors de notre présidence, à défendre l'inclusivité de cette enceinte et la participation de tous les Etats membres qui le souhaitent aux travaux de la Conférence.

Je vous remercie.

Source <https://www.diplomatie.gouv.fr>, le 28 février 2023

Déclaration du Président de la République et du Président XI Jinping depuis Pékin.

April 2023

<https://youtu.be/7awEzlhvVk>

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Monsieur le Président, merci d'abord pour votre accueil, un peu plus de trois années après ma dernière visite, autour de laquelle nous nous étions retrouvés à Shanghai.

Trois années durant lesquelles nous avons continué à échanger, malgré la pandémie, de manière très régulière.

Mais enfin, rien ne vaut les contacts humains, avec les temps longs qu'on peut passer.

Je vous remercie, d'ailleurs, du temps que vous nous accordez aujourd'hui à Pékin, demain à Canton pour passer du temps ensemble, et de l'importante visite aussi et de l'échange en trilatéral que nous aurons dans un instant avec la Présidente de la Commission européenne Von der Leyen ; faisant d'ailleurs suite à un format que nous avions inauguré ensemble lors de votre visite d'État en France il y a quelques années, où le Président Juncker s'était joint à nous avec, à l'époque aussi, la Chancelière Merkel.

Lors de mon dernier déplacement en 2018 à Xi'an, j'étais revenu sur la construction progressive de notre relation, en partant de nos imaginaires communs sur les routes de la soie, pour tracer littéralement de nouvelles pistes de coopération hors des sentiers battus.

Il nous fallait alors travailler à une méthode pour parvenir à de nouveaux équilibres.

Et je dois dire que les temps que nous venons de vivre ont précipité les choses, mais ils ont plutôt conforté, je crois, les convictions stratégiques qui étaient à la base de ce que nous avons alors discuté.

Et c'est de cela dont nous sommes venus parler.

Je commencerai d'abord avec ce par quoi vous avez terminé.

Je pense que la Chine et la France, en tant que membres permanents du Conseil de Sécurité, en tant que puissances dotées, compte tenu de leur histoire, de leur amour de l'indépendance et de leur attachement profond à celle-ci, La Chine et la France, donc, ont à œuvrer ensemble pour tâcher de bâtir, ou en tout cas, pour tâcher de préserver un ordre international capable de répondre aux défis du temps.

C'est d'abord essayer de garantir la stabilité et la paix, partout où elles sont menacées. Mais c'est également d'avoir la juste ambition qui permette d'embrasser les défis contemporains.

Commençant à parler de paix et de stabilité, et bien nous aurons l'occasion de revenir sur beaucoup de sujets dans nos discussions ce soir et demain. De parler de la situation au Proche et Moyen-Orient, parler du rapprochement notamment entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, rapprochement à saluer, et je vous félicite pour cette avancée tout à fait importante.

Nous-mêmes œuvrons, d'ailleurs, aux côtés du Liban, si cher à la stabilité et aux avancées dans la région, et nous aurons l'occasion de revenir sur la situation en Corée du Nord ou en Iran.

Mais évidemment, parler de paix, de sécurité et de stabilité aujourd'hui, c'est parler de la guerre lancée par la Russie en Ukraine.

Sur ce sujet, vous venez d'avoir des mots importants, et je veux ici reprendre le fil de notre échange.

En effet, cette guerre met d'abord fin à des décennies de paix sur le continent européen, mais c'est notre guerre à tous et vous l'avez très bien rappelé.

D'abord parce qu'un pays, membre permanent, lui aussi, du Conseil de Sécurité, a décidé de violer la Charte.

Nous ne pouvons accepter cette situation. C'est pourquoi notre action diplomatique rappellera la Russie à ses devoirs.

Violer l'intégrité territoriale et la souveraineté d'un pays, et franchir les frontières internationalement reconnues, et vouloir faire admettre un état de fait, n'est tout simplement pas conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies que nous défendons ô combien.

La deuxième chose que vous venez de rappeler avec beaucoup de force, ce sont le sérieux et l'esprit de responsabilité qu'imposent les questions du nucléaire, et la volonté, que la France partage, qu'évidemment le nucléaire soit exclu totalement de ce conflit, qu'il y ait le respect de l'ensemble des traités internationaux en la matière, et qu'en aucun cas il ne puisse y avoir de déploiement d'armes nucléaires en dehors du territoire des États dotés, et en particulier en Europe.

Et à cet égard, chacun doit être rappelé à ses devoirs, en particulier la Russie qui a annoncé il y a quelques jours vouloir déployer en Biélorussie de telles armes, ce qui est non conforme aux engagements pris à votre égard, pris à notre égard, et non-conforme au droit international.

Troisième élément que vous venez de rappeler, c'est sur le plan humanitaire.

Nos deux pays sont déterminés à faire respecter le droit international humanitaire, et en particulier quand il touche les enfants, aujourd'hui déplacés de force, et lorsqu'il nous faut lutter ensemble contre l'impunité.

On a là les bases, on le voit bien, de ce que nous devons défendre, et de ce qui impose une reprise de discussions au plus vite pour bâtir une paix durable.

D'abord, c'est une paix qui ne peut se faire sans qu'il y ait le respect du peuple ukrainien, qui est le peuple agressé, et sans qu'il y ait donc un geste fait par la Russie.

Cette architecture européenne de sécurité que vous appelez de vos vœux, et je peux me retrouver dans une telle formule, parce que je pense que l'Europe a besoin en effet d'une organisation stable de sécurité dans l'avenir, et bien elle n'est possible si des pays en Europe sont occupés.

Est c'est aujourd'hui le cas de l'Ukraine. L'Ukraine qui, quoique n'étant pas membre de l'Union européenne mais ayant cette perspective, est un pays européen.

Donc on ne peut pas avoir une Europe qui vive en sécurité et en stabilité tant qu'on aura un pays sur notre continent qui sera occupé par une puissance voisine.

La conclusion logique, si je puis dire, des différentes pièces que vous avez mises sur la table, des principes, et je m'y retrouve, c'est qu'il nous faudra, dans un avenir que j'espère le plus proche possible, réengager une discussion exigeante avec tous et en particulier avec la Russie, pour qu'elle respecte ces principes que vous avez posés, et que vous défendez, et que défend la France et sa diplomatie.

Nous voulons, en effet, pas simplement la fin du conflit, mais le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale ukrainienne, seule condition d'une paix durable. Nous voulons à la fois qu'il n'y ait nulle escalade à court terme, et que nous nous donnions les moyens de cette stabilité dans la durée.

Ensuite, en parlant des grands enjeux internationaux, je le disais, nous avons à cœur d'avoir une ambition commune sur beaucoup d'entre eux.

Nous serons présents au Troisième Forum sur Les nouvelles routes de la soie.

Vous nous ferez l'amitié d'être représenté à haut niveau, non seulement au sommet que la France va co-organiser avec le Costa Rica pour les océans, le Sommet des Nations Unies en 2025, mais également, et je vous en remercie, au Sommet de juin sur le Nouveau Pacte Financier Mondial.

Nous avons montré, d'ailleurs, que notre engagement conjoint produisait des effets.

En 2019, nous avons signé ensemble des déclarations importantes sur la biodiversité, qui ont permis d'obtenir des résultats à la COP de Kunming et de Montréal, puis sur la mer au mois de mars dernier, pour les accords dits BBNJ.

Notre volonté est de continuer de nous engager en commun et d'obtenir, pour les océans, la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pollution et contre la pêche illicite et beaucoup d'autres pratiques, des accords en vue de Nice.

Cette feuille de route donc Kunming-Nice est au cœur de cet axe que nous souhaitons bâtir.

Nous allons également nous coordonner étroitement en vue de la COP 28 prévue aux Émirats Arabes Unis, qui est ô combien importante.

Et c'est la même chose que nous voulons pour la sécurité alimentaire, un agenda commun, une ambition commune, et pour ce nouveau Pacte financier mondial où je compte beaucoup sur le rôle que la Chine aura à jouer, à la fois vis-à-vis des pays les plus endettés, mais également dans la réforme des institutions financières internationales et pour la construction de nouvelles réponses pour les pays les plus pauvres et les pays en développement.

Parce que nous devons les aider à faire face à la fois aux inégalités dont ils sont victimes, mais également aux conséquences des dérèglements climatiques qu'ils ont déjà à vivre.

En juin, nous apporterons ensemble, avec plusieurs amis, ces réponses, je l'espère, et surtout avec les pays concernés.

Enfin, et au-delà des questions sino-européennes sur lesquelles nous reviendrons avec la Présidente Von Der Leyen, comme je l'évoquais, il y a la feuille de route bilatérale.

Vous l'avez évoqué, nous voulons ce partenariat stratégique qui est très illustratif, en effet, de cette vision française et je crois maintenant pouvoir le dire, cette vision européenne.

Cela fait 5 ans que vous m'entendez défendre la souveraineté européenne et une autonomie stratégique européenne, au service d'ailleurs d'un projet commun, mais aussi parce qu'elle est jumelle de l'indépendance française.

Je crois que nous y sommes, et que l'Europe est en train de se doter d'une vraie stratégie en la matière.

Je pense que c'est d'ailleurs l'intérêt de nos amis d'œuvrer en ce sens. Notre feuille de route bilatérale, je le crois, a une totale pertinence à cet égard.

Nous avons donc décidé la reprise de nos dialogues de haut niveau, qui se réuniront le plus rapidement possible, vous en avez rappelé les trois formats.

Mais nous avons aussi signé beaucoup d'accords aujourd'hui, nous l'avons vu, et nous avons lancé des travaux :

- dans le domaine de la transition énergétique, en particulier, avec de l'expertise partagée et beaucoup d'informations ;
- dans le domaine du nucléaire civil, avec la préparation d'une étude complète sur la contribution de ce secteur à la décarbonation de l'économie ;
- dans le secteur des transports, avec le travail commun sur les carburants d'aviation durable, la fourniture de méthanol aux porte-conteneurs, la contribution des entreprises françaises à la construction de métros en Chine, la construction d'éoliennes offshore,

Et je ne serais pas complet sans mentionner aussi l'action de l'Agence française de développement, qui se focalise en Chine sur la lutte contre le changement climatique en s'appuyant sur l'expertise de nos entreprises.